

Culture et communication Mention : Culture et médias

Spécialité : Industries créatrices : médias, web art

Domaine : Culture et communication

RNCP10069 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	321, 320
Code(s) ROME	E1103, L1303, L1509, L1302
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis

<http://www.univ-paris8.fr>

Université Paris 13

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Liste des activités visées par le diplôme :

- Définir des stratégies de création de produits des industries créatives
- Concevoir des stratégies de diffusion multi-supports
- Définir des stratégies de valorisation permettant de maximiser la collecte de financements
- Concevoir une stratégie de communication et de promotion adaptée aux spécificités des produits des industries créatives
- Négocier des droits d'acquisition et de diffusion de produits à l'échelle internationale

La spécialité "Industries créatrices : médias, web, art" occupe une place originale dans l'offre de formation nationale et régionale. Cette formation met l'accent sur les compétences transversales permettant de créer, produire, promouvoir et de valoriser des "contenus", tant médiatiques, culturels, qu'artistiques. Elle se distingue nettement des formations existantes sur les industries culturelles, le management culturel, les politiques culturelles, le journalisme ou sur les arts

Les professionnels doivent maîtriser des compétences diversifiées dans la mesure où, notamment sous l'impulsion des supports numériques émergents, la création se conçoit de plus en plus en lien avec les modalités et les exigences de la valorisation. Des compétences dans la conception des contenus doivent être articulées à des compétences d'ordre économique, financier ou marketing.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La spécialité "Industries créatrices : médias, web, art" articule étroitement la dimension théorique et la dimension professionnelle. Il s'agit d'apporter une solide formation généraliste permettant aux étudiants de s'adapter aux transformations incessantes que connaissent les industries créatrices. Dans cette perspective, la spécialité "Industries créatrices" se fixe les objectifs suivants :

- Permettre la compréhension des enjeux sociaux, historiques, culturels, économiques et politiques du développement des industries créatives grâce à la maîtrise de connaissances théoriques fondamentales. L'UE "Connaissances fondamentales" en Master 1 et l'UE "Contenus : créations, usages et valorisation" en Master 2 sont les espaces privilégiés de l'acquisition des connaissances théoriques. Dans la dimension théorique, nous incluons les mutations socio-économiques récentes des industries créatives. Le point de vue des professionnels sera systématique apporté grâce à des invitations de conférenciers extérieurs issus des mondes professionnels des industries créatrices et dont les discours seront mis en perspective par des enseignants-chercheurs travaillant sur les industries créatrices.
- Adapter les étudiants à la dimension internationale de la vie professionnelle et des problématiques des industries créatrices. Plus que dans une autre activité, il s'agit là d'une compétence indispensable tant du fait des logiques socio-économiques qui président au développement des industries créatives que de la réalité des carrières professionnelles de haut niveau (correspondant à un niveau de formation Bac+5). À cette fin, sont prévus une UE "Questions internationales" en Master 2, délivrée pour moitié en anglais, ainsi que des enseignements de langues spécialisés en Master 1 (Anglais de la communication)
- Acquérir les notions et outils théoriques indispensables à une bonne compréhension des champs des industries créatrices (économie politique de la communication, socio-économie de la culture et de la communication et théorie de la culture et des industries culturelles, sociologie de la culture et de la communication, politique et esthétique de la culture et de la communication).
- Acculturer les étudiants aux modes de raisonnement, "représentations du monde" des acteurs professionnels et aux savoirs-faire professionnels.

En somme, les compétences que les étudiants doivent acquérir sont à la fois d'ordre communicationnel, marketing, économique, juridique et financier.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les débouchés professionnels dans le domaine des industries créatrices évoluent extrêmement rapidement. Notre formation généraliste vise donc à favoriser l'adaptabilité des étudiants. Spécialistes de la production, diffusion, promotion et valorisation des contenus, les débouchés sont à chercher au sein des organismes suivants :

- Titres de presse ou sites presse électronique, acteurs de l'information ;
- Médias audiovisuels ;
- Producteurs audiovisuels ;
- Acteurs du Web actifs dans les contenus ;
- Opérateurs de la télécommunications et fournisseurs d'accès à Internet ;
- Industries de la musique enregistrée ;
- Radios ;
- Institutions culturelles (organismes de spectacles vivant, musées, galerie, etc.) ;
- Collectivités territoriales ;
- Associations ;
- Universités.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les principales fonctions auxquelles forme la spécialité sont les suivantes :

- Rédacteur ou "metteur en forme" ;
- Marketing ;
- Communication ;
- Négociateurs d'accords de diffusion, d'achat de droit, etc.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 452 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	34 179
Jugés difficiles à recruter	12 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Contrat de professionnalisation

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
--	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/10069/>